



Sondage sur les matières résiduelles mars 2017 pour le CEGMR de St-Edmond



Compostage

1- Faites-vous du compostage?	Oui _____	Non _____		
Si oui, quelle installation utilisez-vous?	Ma propre installation ____	Le bac vendu par la municipalité ____		
2- Quand avez-vous reçu le bac vendu par la municipalité?	Mai 2015 ____	Septembre 2016 ____	Autre moment ____	Pas acheté ____
3- Si vous avez acheté le composteur de la municipalité en 2015, indiquez quand vous l'avez utilisé :	printemps ____	été ____	automne ____	hiver ____
4- Si vous avez reçu le composteur en 2016, l'avez-vous déjà utilisé?	Oui _____	Non _____		
5- Si vous n'utilisez pas le composteur, comment disposez-vous de vos déchets de cuisine?	Abri ou fosse ____	installation de ferme ____	bac noir ____	

Savez-vous qu'une loi provinciale interdira de mettre des matières organiques dans le bac noir en 2020? Notre municipalité a été autorisée à adopter le compostage domestique à la condition que la quantité de déchets dans le bac noir diminue de façon significative. S'il n'y avait que les restes de viande, les os et les autres déchets ultimes (tout ce qui ne peut être composté ni recyclé), notre objectif serait atteint.

6- Croyez-vous faire partie des citoyens qui atteindront cet objectif? Oui _____ Non _____
--

Récupération et déchets

7- Selon vos besoins, à quel rythme devrait se faire la collecte des matières recyclables (bac vert)?	Hebdomadaire ____	aux deux semaines ____	plus souvent ____
8- Selon vos besoins, à quel rythme devrait se faire la collecte des déchets (bac noir)?	-Hebdomadaire en été et aux 2 semaines en hiver (comme maintenant) ____ -Hebdomadaire toute l'année ____ -Aux 2 semaines toute l'année ____		
9- Secteur d'habitation :	Domaine (Patelin ou Nordique) ____	Rang ____	Village ____



Merci d'avoir répondu à ces questions

